Bandol

Dossier de presse

Centre de santé communal

Pose de la 1ère pierre

4 novembre 2025

Personnalités présentes

Jean-Paul JOSEPH, Maire de Bandol et Président de la Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume

a le plaisir d'accueillir :

- **Simon BABRE**, Préfet du Var
- **Jean-Louis MASSON**, Président du Conseil Départemental du Var
- **François de CANSON**, Vice-Président, en charge du développement économique, de l'attractivité, du tourisme et de la prévention des risques majeurs, représentant de Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Laetitia QUILICI,** Vice-présidente du Conseil départemental
- **Muriel FIOL**, Conseillère régionale
- **Édouard FRIEDLER**, Maire du Beausset
- **Blandine MONIER**, Maire d'Evenos
- **Jean-Jacques ZENOU**, Chef de projet, Fabrique des Centres de Santé
- **Georges ALBERT** et **Mylène BLANC**, architectes du projet

Déroulé

11h00 : Accueil des personnalités officielles, invités et presse

11h05 : Allocutions

11h25 : Présentation du projet par la maîtrise d'œuvre et l'agence d'architecture, SAGA - SAGA & CO, assurée par Georges ALBERT (gérant) et Mylène BLANC (chargée de projet)

11h30 : Pose de la première pierre par les institutions financeurs

11h35 : Photos officielles

11h35 : Verre de l'amitié

12h00 : Fin de la cérémonie

Génèse du projet

Une situation alarmante

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- **Plus de 50 % des médecins bandolais ont plus de 60 ans,**
- **Un seul médecin a moins de 40 ans,**
- **et près de 900 habitants ne disposent pas aujourd'hui de médecin traitant, faute de praticiens disponibles.**

En 2022, l'Agence régionale de santé (ARS) a d'ailleurs classé Bandol en zone d'action complémentaire, dernière étape avant le classement en « désert médical ».

En décembre 2024, la Municipalité a lancé un **questionnaire** afin de recueillir les attentes des usagers en matière d'offre de soins.

Avec 403 participants, l'enquête révèle que **25,42%** des participants sont sans médecin traitant, principalement en raison du départ à la retraite de leur praticien ou d'un déménagement récent. Les délais pour obtenir un rendez-vous médical sont également problématiques : **29%** des habitants attendent une semaine et **25,75%** plusieurs semaines pour consulter un médecin généraliste ou un spécialiste.

« L'accès aux soins sur l'ensemble des communes est devenu extrêmement difficile. Les collègues généralistes se désespèrent et certains songent à arrêter, tellement ils sont débordés », confie Jean-Paul Joseph, qui vit cette réalité au quotidien en tant que médecin.

Génèse du projet

Une mobilisation politique et institutionnelle

Dès 2022, lors d'un conseil communautaire, le maire a inscrit la création d'un centre de santé communal au Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

L'idée, relayée par la presse locale, avait rapidement suscité un intérêt marqué de la part de jeunes médecins désireux d'exercer autrement, au sein d'une structure publique et collective.

En décembre 2023, l'ARS a donné son feu vert officiel au projet, conduit en partenariat avec La Fabrique des Centres de Santé, organisme d'accompagnement reconnu auprès des collectivités.

Qu'est-ce qu'un centre de santé communal ?

Contrairement aux espaces de santé privés, les centres de santé sont des structures publiques où les médecins, infirmiers et coordinateurs sont salariés.
Ils fonctionnent sur la base d'un projet de santé, validé par l'ARS, et concluent un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens permettant d'obtenir un soutien financier.
La France compte aujourd'hui plus de 2 500 centres de santé, dont plus de 580 pluriprofessionnels, implantés majoritairement en milieu urbain.

Un site stratégique et des travaux en cours

Le futur centre sera implanté sur un terrain communal du Val d'Aran, à proximité immédiate de l'autoroute et des grands axes routiers.

Il entre dans une étape majeure de sa construction. La grue a été installée, le site a été terrassé et les fondations ont été mises en œuvre.

Les premiers éléments de la structure commencent à émerger : le noyau central, comprenant cage d'escalier et ascenseur, est en cours d'élévation.

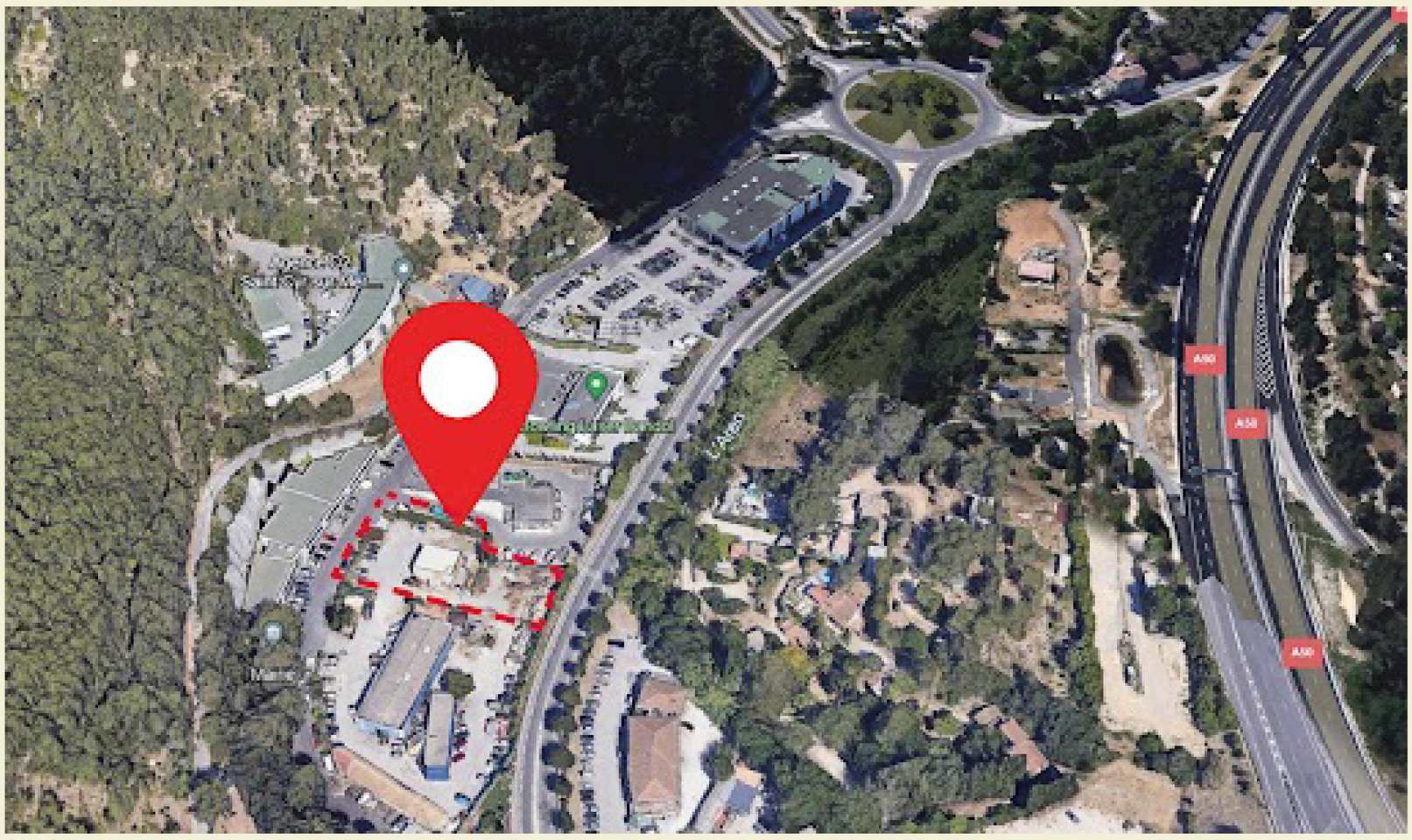

Un équipement moderne, accessible et solidaire

Le bâtiment, en R+1 avec ascenseur, comprendra :

- **un accueil** avec assistants médicaux,
- **une salle d'attente**,
- **et 12 cabinets de soignants** (partagés entre 6 médecins entre généralistes et spécialistes selon le diagnostic final de l'ARS + IPA, sage-femme, assistants médicaux, pharmacie soin d'urgence,...).

Un **parking de 45 places** facilitera l'accès pour les patients bandolais et ceux des communes voisines. Un plan de mobilité est également à l'étude pour assurer une bonne desserte en transports en commun.

Le centre sera ouvert toute la semaine, y compris le samedi, avec des horaires étendus encore à préciser.

Des médecins salariés, sans dépassement d'honoraires

Particularité essentielle : les médecins du centre seront salariés par la Ville, via le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Ce modèle garantit l'absence de dépassements d'honoraires et favorise l'installation de jeunes praticiens qui ne souhaitent pas exercer en libéral.
Ces médecins pourront, si besoin, être détachés dans d'autres communes de l'agglomération, contribuant ainsi à une meilleure répartition de l'offre de soins.

Bandol

Contact presse

Aurélie Clarion

04 94 29 22 35

aurelie.clarion@bandol.fr

avec le soutien de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

VAR
LE DÉPARTEMENT

ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

www.bandol.fr